

COLLECTE DES SURPLUS DES RÉSIDUS VERTS

**6 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE,
LE MÊME JOUR QUE LA COLLECTE DE LA RÉCUPÉRATION**



Si votre bac brun déborde après le nettoyage de votre terrain, vous pouvez déposer vos résidus végétaux dans des sacs en papier. Placez-les en bordure de rue le même jour que la collecte de la récupération et laissez-les sur place jusqu'à ce qu'ils soient ramassés.

Il est aussi possible de déposer les branches de moins de 1 cm de diamètre, attachées ensemble, directement à côté de votre bac, sans les mettre dans un sac de papier. Les sacs de plastique sont interdits et ne seront pas ramassés. Il est également interdit de déposer des surplus de résidus verts dans le bac à déchets.

Trois collectes de résidus verts seront effectuées cet automne. Consultez notre **calendrier des collectes 2025** pour vous assurer de ne pas manquer la collecte. →



Tondre ses feuilles

Les citoyens sont encouragés à tondre leurs feuilles mortes plutôt que de les ramasser. C'est beaucoup plus simple et rapide. Cette méthode est appelée feuillicyclage. Pour obtenir des trucs en lien avec le feuillicyclage, consultez notre page à ce sujet. →



**N'attends pas
la première bordée
pour être
débordé.**



ABRIS TEMPORAIRES POUR L'HIVER

L'installation d'abris d'auto, d'entrées temporaires, de clôtures à neige et de protections pour végétaux est permise à compter du 1^{er} octobre sur le territoire de Lévis.

Pour être prêts avant la première neige, vous pouvez installer sur votre terrain :

- Abri temporaire pour voiture ou passage vers la maison ;
- Clôture à neige ;
- Protection hivernale des végétaux et clôtures.

Pour être conforme, l'abri doit être :

- Dans un espace de stationnement ;
- À au moins 1 m de la rue ou 30 cm du trottoir ;
- À au moins 1,5 m d'un poteau d'incendie (sans y être fixé).

Bonnes pratiques :

- Vérifiez les ancrages et les écrous ;
- Quand il vente beaucoup, ouvrez toutes les portes de l'abri, ou fermez-les toutes ;
- Fixez les quatre coins supérieurs de l'abri au sol à l'aide de cordes ;
- Installez la toile de l'abri le plus tard possible, juste avant les premières accumulations de neige au sol.

Installez vos balises

L'installation de balises est de votre responsabilité. Vous devez indiquer les limites de votre stationnement ou de votre aire de circulation piétonnière.

Pour obtenir plus d'information :

► ville.levis.qc.ca/deneigement, section *Abris d'hiver et constructions temporaires*

DES RÉSIDUS VERTS À PROFUSION ?



**ON LES
RÉCUPÈRE,
SANS CONFUSION.**



Visitez
ville.levis.qc.ca



APPELS D'OFFRES

RECONSTRUCTION D'UN CAMION INCENDIE NO : 2025-50-106

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 15 octobre 2025, date et heure de la réception des soumissions.

ACQUISITION D'ESPACE NUMÉRIQUE TRANSACTIONNEL ET INFORMATIONNEL (PORTAIL CITOYEN) NO : 2025-55-105

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 20 octobre 2025, date et heure de la réception des soumissions.

SERVICES DE MAINTENANCE ET RÉPARATION MÉCANIQUE POUR PETITS OUTILS NO : 2025-50-104

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 22 octobre 2025, date et heure de la réception des soumissions.

SERVICES PROFESSIONNELS EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES ET DE GESTION DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCE DE DOMMAGES DE LA VILLE DE LÉVIS ET DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCE DE DOMMAGES DES ORGANISMES BÉNÉVOLES NO: 2025-55-102

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 22 octobre 2025, date et heure de la réception des soumissions.

SERVICES PROFESSIONNELS RELATIFS À LA RÉFECTION DE LA RUE WOLFE, ENTRE LA CÔTE DU PASSAGE ET LA RUE MARIE-ROLLET NO : 2025-55-101

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 27 octobre 2025, date et heure de la réception des soumissions.

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À NIVEAU DU POSTE DE POMPAGE DES EAUX USÉES PARADIS (SR-P), SECTEUR SAINT-RÉDEMPTEUR NO : 2025-55-103

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 29 octobre 2025, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.